PLAN DE RELANCE APPELS A PROJETS DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Sur les 100 milliards d'euros consacrés à la reprise économique, 1 milliard d'euros d'aides directes construites avec les industriels permettront de soutenir des projets industriels ambitieux.

Afin d'accompagner la reprise économique, notamment dans l'industrie, le gouvernement a prévu « un milliard d'euros d'aides directes construites avec les industriels pour permettre, sur des sujets très précis, d'apporter l'aide de l'État pour relocaliser » (Emmanuel MACRON, Président de la République).

La crise sanitaire de la Covid-19 a en effet porté un coup d'arrêt massif et brutal à des pans entiers de l'industrie française, touchant très fortement la filière automobile et la filière aéronautique. Pour soutenir ces secteurs en crise, accompagner leur transformation et leur modernisation, l'État a confié 4 missions à Bpifrance dans le cadre du plan de relance :

- le soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile, doté de 200M€,
- le soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique, doté de 100 M€.
- le développement industriel dans les secteurs critiques, doté de 100 M€
- l'accélération de projets territoriaux, dotée de 150M€

Pour mener à bien ces missions et soutenir les entreprises concernées, plusieurs <u>appels à projets</u> viennent d'être lancés : vous pouvez retrouver toutes les informations utiles pour répondre à ces appels à projets au lien suivant :

https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Plan-de-relance-investir-pour-preparer-la-France-de-2030-50441